



La Banque de France sous la Commune/01

Accueil
Index des auteurs
Portails thématiques
Aide au lecteur
Contacter Wikisource
Texte au hasard
Auteur au hasard
Contribuer
Scriptorium
Aide
Communauté
Livre au hasard
Modifications récentes
Faire un don
Imprimer / exporter
Options d'affichage
Outils

Revue des Deux Mondes tome 27, 1878

Maxime du Camp

La banque de France pendant la commune

[286]

I. LES RÉQUISITIONS DU COMITÉ CENTRAL.

Il y a bientôt dix ans que, décrivant ici même [1] les différens rouages de la Banque de France, je terminais mon étude en disant : « La Banque est le cœur même de la vitalité commerciale et industrielle de la France ; c'est la bourse toujours ouverte où les petites gens vont puiser. Elle est à la fois le phare, le refuge et le port de ravitaillement ; tout succomberait avec elle si on la brisait violemment, et les auteurs d'un pareil crime seraient les premiers à mourir de faim sur les ruines qu'ils, auraient faites. Il n'y a rien de semblable à craindre : en admettant qu'une révolution soit encore possible, elle n'atteindrait pas plus la Banque que 1830 et 1848 ne l'ont atteinte. Elle est et elle restera l'exemple

d'un établissement qui a pu traverser sans péril des crises que l'on croyait mortelles, que le cours forcé de ses billets a popularisé, et qui, par la moralité, par la prudence avec lesquelles il est conduit, par l'excellent mécanisme du gouvernement constitutionnel qui dirige ses destinées, est devenu pour le crédit public un organe d'une puissance unique au monde. » — J'avoue que je ne
[287] croyais pas si bien dire et que je n'imaginais pas alors que les événemens me donneraient si promptement raison. Les révolutions de juillet et de février paraissent bien pâles et bien molles, lorsqu'on les compare à l'insurrection du 18 mars et à la truanderie communarde qui l'a prolongée jusqu'au forfait à outrance ; et la situation qu'une série d'insupportables défaites imposait à la France était autrement grave que les circonstances dont furent entourés l'avènement de la branche cadette des Bourbons et la résurrection de la république. Ce n'était plus un coup de surprise promptement régularisé par l'intérêt public inquiet de son avenir ; ce n'était plus un changement de gouvernement obtenu par la violence, alors qu'une simple modification ministérielle aurait suffi à toutes les exigences politiques ; c'était cette fois, à la suite de revers sans nom, d'illusions lâchement entretenues, et qui seront peut-être dans le plaidoyer de l'histoire les circonstances atténuantes du crime, c'était le bouleversement complet de l'état de choses consenti, c'était une éruption sociale prophétisée de longue date, mais à laquelle on s'était toujours refusé de croire, tant elle semblait absurdement horrible. Dans Paris, abandonné précipitamment par le gouvernement légal, la civilisation allait recevoir l'assaut le plus brutal dont elle ait jamais été ébranlée. La liberté, la justice, le respect dû à la propriété, les garanties qui maintiennent l'ordre social en équilibre, le droit, en un mot, et tout ce que ce grand terme comporte, allait sombrer, pendant deux longs mois, sous l'impulsion d'une bande de sacripans dont l'envieuse bêtise ne se peut figurer. Comment se fait-il qu'au milieu du désastre la Banque de France seule ait pu subsister, comment seule est-elle sortie intacte du naufrage, ne suspendant même pas ses opérations pendant la bourrasque et reparaissant plus vivace, plus féconde, plus majestueuse que

jamais ? Cela tient d'abord à l'excellence même de sa constitution, à l'impeccable dévoûment dont tout son personnel, depuis le plus haut fonctionnaire jusqu'à l'employé subalterne, a donné des preuves pendant ces jours de tourmente, et, — je me hâte de le dire avec une certaine joie, — cela tient aussi à la droiture irréprochable de Charles Beslay, délégué de la commune à la Banque, et à la probité, hors de toute contestation possible, de François Jourde, délégué aux finances pour le comité central et pour la commune. La Banque ne fut pas à l'abri de tout péril ; elle fut pressée, réquisitionnée, menacée ; mais elle fut sauvée, et avec elle furent sauvés le crédit de la France, la fortune publique, qui purent faire face, sans trop d'efforts, aux obligations d'une indemnité de guerre écrasante, sous laquelle tout autre nation, fût-ce celle des vainqueurs, aurait probablement fléchi. Le salut n'a point
[288] été obtenu sans combat, et plus d'un incident a inquiété les hommes courageux qui veillaient sur le grand établissement de la rue de La Vrillière ; ces incidens, nous allons essayer de les raconter, et ce sera pour nous une sorte de soulagement, car, au milieu de la sanglante bacchanale de la commune, ce qui s'est passé à la Banque de France ressemble presque à une idylle.

I. — Pendant la guerre.

Dès que nos frontières de l'est ouvertes et envahies eurent livré passage aux nombreuses armées allemandes qui avaient coupé nos communications militaires et refoulaient nos forces insuffisantes, la Banque de France fit refluer vers la caisse centrale de Paris toutes les valeurs métalliques, fiduciaires ou représentatives qui se trouvaient dans les succursales provinciales menacées. Ce premier devoir accompli, d'enlever à l'ennemi « le nerf de la guerre » et de sauvegarder les intérêts qui lui étaient confiés, la Banque s'occupa d'un autre soin qui ne paraissait pas moins urgent. Il n'était plus douteux que la situation devenait d'une gravité redoutable. Bazaine luttait sous Metz, non sans gloire,

mais sans résultat ; les débris de l’armée de Mac-Mahon rassemblée à Châlons, augmentés par des mobiles sans instruction, renforcés de régimens incomplets que l’on attirait en toute hâte, pouvaient livrer bataille à l’Allemand, mais n’étaient point de force à l’arrêter. Il était facile de prévoir, presque à date précise, l’heure douloureuse où Paris serait peut-être l’objet d’un coup de main qui, grâce à l’un de ces mille hasards dont sont faits les succès à la guerre, pourrait ne pas échouer. A ce moment, l’encaisse métallique de la Banque était énorme, et c’était une proie qu’il fallait soustraire aux réquisitions forcées que l’Allemagne n’eût pas manqué d’imposer à Paris, si elle y fût entrée de haute lutte. Où porter ces sacs, ces lingots d’or, ces barres d’argent, ces monnaies de toute sorte et de toute valeur ? Ce fut l’amiral Rigault de Genouilly qui indiqua lui-même l’endroit où toutes ces richesses devaient être transférées. Dans une correspondance secrète qu’il libella de sa ferme et grosse écriture, il adressa ses ordres à l’un de ses préfets maritimes, prévit les éventualités et détailla si bien ses instructions que, si l’armée prussienne s’était emparée de la ville désignée par l’amiral, elle n’eût trouvé ni la réserve de la Banque, ni les diamans de la couronne, ni les principaux tableaux du musée du Louvre, que l’on avait réunis dans un lieu bien choisi, à l’insu même de ceux qui avaient mission de les garder.

La Banque se hâtait, car l’opération fut longue ; il est à remarquer que celle-ci fut tenue secrète malgré le nombre considérable de personnes qui y
[289] furent nécessairement associées : d’abord les layetiers qui fabriquaient les caisses et qui les marquaient en souriant d’un avertissement majuscule : *Attention ! Projectiles explosibles* ; ensuite les garçons de recette, « les habits gris, » — les plus honnêtes gens du monde, — entre les mains desquels glissait ce Pactole ; puis les convoyeurs vêtus à la diable, ayant quitté le compromettant uniforme de la Banque, qui montaient sur les fourgons et les escortaient jusqu’aux gares de chemins de fer. Tout ce monde garda le silence et fit acte de dévoûment professionnel. A cette heure de suspicion, de passion

et de colère, quelles clameurs, si l'on eût reconnu une de ces voitures emportant quelques millions ! quelles nouvelles trahisons on eût découvertes et comme lestement on eût accusé le pouvoir, le corps législatif, les généraux de vouloir affamer Paris ! Nul n'en sut rien, et, lorsque l'on révéla le fait à la population parisienne, c'était pour lui prouver, aux mauvais jours de la commune, qu'il n'y avait plus rien dans cette caisse de la Banque qu'elle voulait visiter avec trop de curiosité. Du 20 août jusqu'au 13 septembre, le travail ne chôma pas rue de La Vrillière ; nuit et jour, on fut sur pied, et lorsque l'ennemi apparut sur les hauteurs qui commandent les approches de Paris, l'encaisse métallique était hors d'atteinte. Il avait fallu 500 « colliers » pour la transporter de la Banque aux chemins de fer, car elle était lourde, pesait 1,238,260 kilogrammes et représentait 520 millions en métal. Sait-on combien de caisses avaient été nécessaires pour contenir cette fortune ? — 24,855. — On obtint que les layetiers qui y travaillaient fussent momentanément exemptés du service de la garde nationale ; ce fut là encore l'occasion d'une négociation qui fut conduite sous le manteau et resta ignorée.

[290] En même temps que la Banque se préparait à aider la France à lutter jusqu'à épuisement en se faisant sa trésorière générale et en lui abandonnant, sans marchander, les ressources financières qu'elle tenait en réserve, elle n'hésitait pas à mettre son personnel au service de la défense de Paris. Soixante-dix employés du chef-lieu et des succursales avaient rejoint l'armée active ou étaient incorporés dans la garde mobile ; mais cela ne parut pas suffisant, et l'on forma rue de La Vrillière deux fortes compagnies de gardes nationaux, qui, sous les numéros 7 et 8, entrèrent dans la composition du 12e bataillon du premier arrondissement. Ces deux compagnies fournirent des détachemens pour le service des bastions et occupèrent le poste même de la Banque où tant d'intérêts devaient être protégés,. Le personnel élut ses officiers ; de part et d'autre, il y eut abnégation et discernement, car je vois que M. Léon Chazal, contrôleur principal, faisait fonctions de simple soldat. Le

capitaine en premier, celui auquel les deux compagnies obéissaient, était un employé à la comptabilité des billets ; il avait été désigné à l'unanimité, et ce choix était excellent. En effet, le capitaine de la Banque était un ancien chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur, sorti du 26e de ligne après une carrière militaire irréprochable, et se nomme M. Bernard. C'est un homme qui n'est plus jeune, intrépide par habitude, sagace, prudent, très libéral, ayant accepté sa mission avec dévoûment et s'étant toujours montré de taille à lutter contre les événemens auxquels la défense de la Banque l'exposait plus que tout autre. La vie ne lui a pas été clémente, et, si je n'étais retenu par des scrupules que la discrétion m'impose, il me serait facile de prouver que nul autant que lui ne sait pousser loin le respect de son nom et l'esprit de sacrifice. Il aimait ses soldats improvisés et leur inspirait une très sérieuse confiance ; où « le père Bernard » aurait voulu, il les aurait menés ; il marchait en avant, et l'on emboîtait le pas. Pendant toute la durée de l'investissement, le service intérieur et le service extérieur furent faits avec une régularité absolue. On s'était « militarisé, » on avait appris à manier les armes, à marcher au pas, à « se sentir les coudes ; » c'était comme une tribu dont les membres se reconnaissaient, dont chacun était naturellement dévoué à l'œuvre commune, et qui ressentait le petit orgueil d'appartenir à une sorte de corps d'élite, recruté parmi des hommes de même fonction, habitués à vivre ensemble, de même famille, pour ainsi dire. Aux heures de péril, pendant la commune, cette organisation, qui subsistait, qui s'était fortifiée, fut pour quelque chose, pour beaucoup peut-être, dans l'espèce de respect que la Banque inspirait aux fédérés de l'absinthe et du haillon rouge. On faisait gaîment son devoir ; au premier signal, on quittait les comptes courans pour revêtir le harnois de guerre, et M. Bramtot, simple garde du premier peloton de la compagnie n° 7, a célébré sur la lyre ce bataillon sacré de la comptabilité :

Huit heures vont sonner au cadran de la Banque ;
La compagnie est là, sur deux rangs ; nul ne manque,

Et les fiers employés, semence de héros,
S'alignent, l'arme au bras et le sac sur le dos.
Qu'ils ont l'air belliqueux sous leur nouveau costume !
Le fusil dans leurs mains a remplacé la plume,
Et tous font à l'envi, changeant d'ambitions,
La manœuvre aussi bien que les additions !

On était bien énervé alors ; tout pesait lourdement sur Paris, et cependant de ces premiers mois de siège, on peut dire encore : c'était le bon temps ! Contre le désespoir même, on espérait ; on s'entêtait à croire que les efforts de la province combinés avec ceux de Paris finiraient par rompre le cercle de fer [291] qui nous étreignait. On ne pouvait supposer que nulle action d'ensemble, convergeant au même but, n'eût été fortement préparée ; pour tout homme de sens et de patriotisme, il était certain que M. Léon Gambetta, lorsqu'il partit en ballon pour aller saisir la dictature de la France, emportait un plan de campagne longuement médité entre lui et le général Trochu. Hélas ! il n'en était rien, on l'a su plus tard ; toute lumière a été faite sur ce point douloureux de notre histoire. Chacun d'eux, laissé à sa propre initiative, imagina des opérations de guerre contradictoires à celles de l'autre, et pendant que M. Trochu rêvait sagement de débloquer Paris en s'ouvrant une route vers la Normandie, qui lui donnait la mer et les flottes, M. Gambetta essayait vainement de nous apporter la délivrance par Orléans. Jeanne d'Arc n'y était plus, et le chemin resta fermé. De cette incohérence dans l'action, de cette mortelle hésitation dans le choix des moyens sortit une aggravation du mal qui frappa les esprits réfléchis ; quand il fallut enfin mettre au service de Paris toutes les ressources dont on disposait, les deux compagnies de la Banque détachèrent d'elles-mêmes une troisième compagnie, compagnie de marche qui devait aller au feu dans les jours de bataille, qui y alla et fit bonne contenance. Lorsque le gouvernement de la défense nationale se résolut à livrer un dernier combat, non pas dans l'espoir de briser la triple ligne d'attaque dont nous étions investis, mais pour démontrer,

par un argument irrésistible, à la garde nationale qu'il fallait capituler, la compagnie de marche de la Banque mit sac au dos et partit pour Montretout. Sous le commandement de M. Bernard, promu au grade de chef de bataillon, « les fiers employés, semence de héros, » auxquels on avait adjoint quelques soldats de ligne, brûlèrent valeureusement leurs cartouches et combattirent sinon pour le salut, du moins pour l'honneur du pays. Ils furent à Saint-Cloud, à Garches, tinrent bon dans les postes qu'ils occupaient, et ne quittèrent le champ de bataille qu'après en avoir reçu l'ordre. Là on s'était aguerri et on avait pris je ne sais quel petit air martial que la commune remarqua plus tard.

Quand tout fut fini, quand la capitulation eut livré nos forts, désarmé nos troupes et oublié l'armée de Bourbaki, quand le pain commença à entrer dans Paris, d'où tout le monde s'échappait comme d'une prison, le bataillon de la Banque conserva ses fusils et continua à garder ses postes. La Banque n'avait point failli à son devoir, qui, pendant toute la durée de la guerre, semble avoir été de ne reculer devant aucun sacrifice pour sauver le crédit du pays. Paris dut payer rançon comme un roi prisonnier ; où trouver les 200 millions qu'on lui imposait ? Il les demanda à la Banque, qui ouvrir ses caisses et les lui remit
[292] sur l'heure. On se récria sur l'énormité de cette rançon ; les membres du gouvernement se frottaient les mains et racontaient volontiers que le négociateur avait été autorisé à accorder beaucoup plus. Les journaux s'emparèrent du fait, le commentèrent, désignèrent des chiffres, et, sous prétexte de railler les Allemands, leur apprirent, avec un manque de tact inexcusable, que leurs prétentions n'avaient point été excessives. La Banque ne s'était point contentée de faire à la ville de Paris l'avance de sa rançon, elle lui avait fourni pendant toute la période d'investissement une monnaie fiduciaire qui valait la monnaie métallique. La petite monnaie faisait défaut ; il était indispensable de s'en procurer pour les mille besoins de la vie, pour solder les troupes, pour solder la garde nationale. La Banque, dont les plus faibles billets étaient de vingt francs, abaissa immédiatement sa dernière coupure à cinq

francs, et avec une rapidité extraordinaire fabriqua une prodigieuse quantité de petits billets qui valaient cent sous et furent acceptés avec reconnaissance par le commerce, dont ils facilitaient singulièrement les transactions, avec confiance par le public, qui s'y accoutuma sans hésitation. On pria la Banque de diminuer encore ses coupures et d'arriver aux monnaies divisionnaires ; c'eût été aller plus loin que ses statuts ne le lui permettaient ; elle refusa et laissa à d'autres établissemens de crédit la tâche de « frapper » des billets de un franc et de deux francs. C'étaient là simplement les services rendus à Paris et à sa population ; les services rendus à la France étaient bien autrement sérieux. Lorsque l'armistice signé eut mis fin à la guerre, la Banque et la France firent leur compte, et l'on s'aperçut que l'une avait prêté à l'autre la somme de 1,610 millions. Cette avance énorme, la Banque avait pu la faire sans fausser son règlement, sans sortir de ses attributions. Autorisée par sa loi fondamentale à escompter les effets revêtus de trois signatures offrant de réelles garanties, elle avait escompté le papier de l'état, car elle connaissait trop bien nos ressources pour jamais douter de la solvabilité de la France. Donc, secourant Paris, lui évitant une occupation militaire, vidant ses coffres entre les mains du gouvernement et le mettant ainsi en mesure de continuer la lutte contre l'invasion, la Banque, dans sa sphère exclusivement financière, avait poussé le patriotisme aux dernières limites, et seule peut-être avait contribué à empêcher la ruine complète du pays. Par suite de l'étrange coïncidence des événemens, ce rôle qu'elle avait tenu pendant la guerre, avec une grande fermeté, elle allait le reprendre magistralement pendant la durée de la commune.

Aussitôt que les routes furent libres, la Banque fit revenir quelques-unes des 24,855 caisses qu'elle avait expédiées en lieu sûr avant l'investissement de
[293] Paris. On avait besoin de métal dans notre grande ville, car il était urgent de faire disparaître de la circulation tous ces minces billets de un ou de deux francs qui avaient servi de monnaie obsidionale, mais auxquels notre richesse

ne nous a pas accoutumés. Les sacs d'or sonores et reluisans sortaient donc de leur cachette et rentraient dans les caves de la rue de La Vrillière ; les lingots étaient prêts à être transportés à l'hôtel des Monnaies, aux balanciers duquel il fallait donner du travail. Le grand mouvement d'échange, qui est la vie même de la Banque, allait renaître, lorsque Paris fut pris d'un accès de folie furieuse et repoussa la France vers l'abîme d'où elle essayait de sortir. Les maladresses d'un gouvernement sans consistance, les ambitions désordonnées d'un parti révolutionnaire sans patriotisme, amenèrent la journée du 18 mars d'où sortit la commune et tout ce qui s'en est suivi. La Banque arrêta immédiatement le retour de son métal, estimant qu'elle n'en avait déjà que trop à Paris et qu'il ne fallait pas offrir d'excitation aux convoitises brutales qu'elle avait à redouter.

On sait en quoi consiste ce que l'on nomme le gouvernement de la Banque de France. Des régens élus à la majorité des voix par les actionnaires représentent le pouvoir législatif et forment le conseil général ; nulle mesure ne peut être adoptée qu'après discussion et vote du conseil ; le conseil est en fait et en droit le délégué du capital de la Banque. Le pouvoir exécutif est composé d'un gouverneur et de deux sous-gouverneurs nommés par l'état. Ils surveillent la régularité des opérations, assurent la mise en vigueur des statuts, dirigent le personnel dont ils sont responsables et président le conseil général, hors de l'avis duquel, en temps normal, ils ne peuvent, ils ne doivent exercer aucune, initiative. Au moment où éclata l'insurrection moralement préparée du 18 mars, le gouverneur de la Banque de France était M. Rouland, ancien procureur-général, ancien ministre ; les sous-gouverneurs étaient : M. Cuvier, ancien membre du conseil d'état élu de 1848, et M. le marquis de Plœuc, sorti de l'inspection des finances. M. Cuvier, alors absent de Paris pour son service, avait, pendant la guerre, représenté la Banque près de la délégation de Tours et de Bordeaux. Derrière ces hauts fonctionnaires venaient les chefs des quatre services : M. Maraud, secrétaire-général ; M. Chazal, contrôleur ; M. Mignot,

caissier principal ; M. de Benque, secrétaire du conseil-général. Si, au lieu de parler de la Banque, nous parlions d'un corps d'armée, nous pourrions dire que son état-major était composé d'un maréchal, de deux généraux de division, dont un absent, et de quatre généraux de brigade. C'était là le haut personnel. Quelle fortune allait-il avoir à défendre ? Voici le bilan de la Banque de France à
[294] cette date : encaisse, 243 millions (numéraire 77, billets 166) ; portefeuille, 468 millions ; effets prorogés, 431 millions ; valeurs déposées en garantie d'avances, 120 millions ; lingots déposés, 11 millions ; bijoux déposés, 7 millions ; titres déposés, 900 millions ; billets de banque prêts à être livrés, c'est-à-dire auxquels il ne manquait que la griffe du caissier, 800 millions. Donc un total de 2 milliards 980 millions.

II. — Les moyens de défense.

Le 18 mars, pendant que les fédérés des buttes Montmartre assassinaient le général Lecomte et Clément Thomas, pendant que le comité central, surpris de l'aventure, se réunissait rue Basfroid pour tâcher d'en tirer parti, le conseil général de la Banque, présidé par le gouverneur, délibérait afin de donner au commerce des facilités de paiement relatives aux effets prorogés, qu'une loi criminelle à force de maladresse, venait de rendre exigibles. On ne savait trop rien de ce qui se passait. Toute la nuit, on avait entendu sonner l'alarme et battre la générale ; on se doutait bien qu'une action était engagée, mais on croyait encore naïvement que l'on se rendrait maître, sans trop de difficultés, de ces canons que l'on avait laissé à la population tout le loisir de traîner sur les points élevés qui dominent Paris. Les premières nouvelles arrivèrent à la Banque vers deux heures de l'après-midi ; elles n'étaient point rassurantes, tant s'en faut. Les quartiers populaires étaient soulevés ; presque partout les soldats s'étaient laissé désarmer et échangeaient des accolades avec les émeutiers autour du comptoir des marchands de vin ; seuls, les gardes de Paris, les gendarmes et les gardiens de la paix avaient fait leur devoir et

s’étaient vus forcés de rétrograder devant la masse insurgée qui les repoussait. On disait que des généraux étaient prisonniers, que la population indécise semblait flotter vers une complicité latente ; on ajoutait que les membres du gouvernement, réunis au ministère des affaires étrangères, discutaient entre eux et paraissaient ne savoir à quel parti s’arrêter.

C’était fort grave ; la Banque pensa à elle-même, aux richesses qu’elle renfermait, et elle estima qu’elle devait être protégée contre une irruption possible de l’émeute victorieuse. Derrière les portes closes, on ferma les grilles, et les employés s’armèrent. On crut bon de faire appuyer les compagnies de la Banque par quelques soldats de l’armée régulière, et le gouverneur chargea le contrôleur, M. Chazal, d’aller chez le général Vinoy pour le prier de diriger sur l’hôtel de La Vrillière une compagnie de gendarmes qui était de service à la mairie du Ier arrondissement. Le colonel Filippi, sous-chef d’état-major, délivra immédiatement l’ordre demandé, tout en disant à M.
[295] Chazal qu’on ne pourrait probablement pas l’exécuter. A l’état-major, on fait ses préparatifs pour se mettre en retraite, car on vient de recevoir une dépêche qui prescrit de se retirer sur Versailles. Là, les nouvelles sont tout à fait mauvaises et exagérées ; on dit que l’insurrection menace l’Hôtel de Ville et qu’elle s’est déjà emparée de la préfecture de police. Lorsque M. Chazal revint à la Banque, les gendarmes avaient rallié les débris d’armée qui se repliaient. La Banque allait rester livrée à elle-même, n’ayant plus à son service d’autres forces militaires que son propre bataillon d’employés, car la compagnie de ligne qui gardait le poste placé à l’angle de la rue de La Vrillière et de la rue Radziwill devait partir le lendemain pour rejoindre le régiment dont elle faisait partie. Le soir, on envoya des escouades d’employés en reconnaissance, et l’on fut quelque peu découragé lorsque l’on apprit d’une façon positive que le gouvernement, se réfugiant hâtivement à Versailles, avait attiré à lui le personnel de toutes les administrations. La Banque l’apprenait par la voix publique, car, dans la rapidité de cette déroute, nul n’avait songé à lui adresser

un avis officiel. La Banque est dans une situation toute spéciale ; elle est là où est la caisse, car celle-ci contient un dépôt confié à son honneur. Dans cette œuvre de salut, tous les employés, quelle que fût leur opinion politique, se sentirent solidaires les uns des autres. Sans effort et par le seul effet du devoir professionnel bien compris, on fut résolu à sauver le dépôt, à protéger les valeurs réelles représentant les valeurs fiduciaires émises, à rendre intact le trésor dont on avait accepté la garde, ou à mourir en le défendant.

Le lendemain, 19 mars, était un dimanche ; toute la population de Paris vaguait par les rues, ne comprenait rien à ce qui s'était passé, épelait les affiches placardées sur les murs, ne semblait pas rassurée du sort qu'on lui promettait et se racontait, avec force exclamations, le meurtre des deux généraux massacrés à Montmartre ; on disait : « Ça coûtera cher à ceux qui l'ont fait ; tôt ou tard, on les trouvera. Le général Lecomte a été tué tout de suite, puis on a tiré sur son cadavre ; quant à Clément Thomas, ça faisait pitié ; il marchait à reculons tenant son chapeau à la main gauche et s'abritant le visage derrière le bras droit ; le sang coulait de sa poitrine ; parfois, il abaissait son bras et criait aux assassins : Lâches ! canailles ! misérables ! vous tuez la république, pour laquelle j'ai tant souffert ! .. A la fin, il est tombé, ils ont continué à tirer dessus ; il a reçu plus de cent coups de fusil ; il avait la plante des pieds traversée. On dit aussi que l'on a tué des gendarmes et des sergens de ville ; tout ça finira mal ; si cela continue, les Prussiens ne tarderont pas à s'en mêler ! » Pendant que les groupes de promeneurs, inquiets et désœuvrés, se désespéraient et s'indignaient, la Banque préparait ses moyens de défense.
[296] C'était jour de congé pour les employés ; on n'en avait convoqué aucun, et presque tous étaient venus se mettre à la disposition de leurs chefs. M. Marsaud, M. Chazal, M. Mignot, M. de Benque, étaient là et causaient avec le commandant Bernard, que les circonstances élevaient au rang de gouverneur militaire de ta Banque de France. De ce jour, il en prit les fonctions, qu'il exerça, avec une sagacité à la fois très prudente et très ferme, jusqu'au 24 mai,

c'est-à-dire pendant deux mois.

Les constructions où sont installés les bureaux, les caisses, les serres, les caves, les salles de délibération, l'imprimerie, les galeries de recette, le logement des fonctionnaires, les postes de surveillans de la Banque de France, forment un îlot assez considérable ayant l'apparence d'un rectangle tronqué, serti entre les rues de La Vrillière, Radziwill, Baillif et Croix-des-Petits-Champs. Placée au milieu d'un quartier très populeux que sillonne une grande quantité de petites rues, voisine des passages Vivienne et Colbert qui peuvent servir de chemins couverts pour s'en approcher, à proximité des Halles, de la place des Victoires, qui la découvre par la rue Catinat, à peine séparée du Palais-Royal, la Banque est dans une position périlleuse, car on peut l'attaquer par plus d'un côté ; mais, lorsqu'elle a clos ses grilles et fermé ses volets, elle est facile à défendre, car on ne peut la menacer sérieusement qu'à très courte distance ; or, à portée restreinte, un fusil à répétition est plus redoutable qu'une pièce d'artillerie. A cet instant précis, en mars 1871, la situation des bâtimens de la Banque était des plus défavorables ; on était en train de les réédifier. La vieille distribution de l'hôtel de Toulouse ne suffisait plus depuis longtemps à l'amplitude des services que l'accroissement de la richesse publique développait de jour en jour ; on avait repris toute la construction en sous-œuvre ; on l'avait singulièrement agrandie en s'annexant quelques maisons mitoyennes. Lorsque la guerre vint, on était fort peu protégé malgré les échafaudages qui masquaient les murs inachevés ; on n'avait pas beaucoup travaillé pendant le siège, et au moment où les futurs généraux de la commune menaient le branle de l'insurrection à Montmartre et à Belleville, la Banque était ouverte du côté de la rue Radziwill. Le commandant Bernard, fort heureusement, n'était point homme à se troubler pour si peu, et il remplaça promptement par des sacs de sable les murailles qui faisaient défaut.

La distribution de tous les employés de la Banque en trois compagnies divisées en pelotons et en escouades avait été maintenue ; on avait donc

immédiatement sous la main une force d'environ cinq cents hommes armés, dont beaucoup, surtout parmi les garçons de recette, étaient d'anciens soldats, et qui, tous propriétaires au moins d'une action de la Banque, étaient solidement résolus à combattre *pro aris et focis*. C'était peu pour engager une [297] action extérieure et aller attaquer l'insurrection dans ses repaires, mais c'était suffisant pour défendre une vaste construction fermée et devenue, par le fait, une sorte de citadelle. On matelassa les fenêtres, on prépara dans la grande cour les élémens d'une barricade pour résister à l'intérieur dans le cas où l'entrée eût été forcée ; on barbacana quelques murailles ; on s'assura que les conduites d'eau fonctionnaient bien et que les pompes à incendie étaient gréées ; M. Chazal prescrivit à l'économe de faire des achats de vivres, car on pouvait avoir un siège en règle à soutenir. Le commandant Bernard rassembla son bataillon et désigna à chaque escouade, à chaque homme le poste de combat qu'il devait occuper. Comme à bord des navires de guerre, on fit le simulacre du branle-bas ; les ordres furent donnés une fois pour toutes, et chacun sut, dès le premier jour, où il devait se rendre en cas d'alerte. Les amateurs de chasse ne sont pas rares parmi les employés de la Banque ; ils furent réservés pour certains postes élevés d'où ils auraient pu diriger un feu plongeant sur les assaillans. Les sentinelles extérieures furent rentrées et remplacées par des vigies qui, placées près des fenêtres, surveillaient les rues aboutissant à la Banque. On avait des fusils ; mais le dépôt de munitions était bien faible, et 14,000 cartouches ne représentaient qu'un moyen de résistance limité. Cependant, si cette petite réserve était dérisoire pour des soldats en marche et en combat, qui s'enivrent au bruit et s'amusent à « faire parler la poudre, » c'était une très sérieuse ressource pour des hommes calmes, embusqués, abrités, ne tirant qu'avec certitude et pouvant « faire balle » à tout coup. Il est probable que, si la Banque eût été attaquée de vive force, elle eût succombé ; mais sa défaite eût coûté cher, si cher que l'on eût sans doute renoncé à la lui faire subir. Le commandant Bernard, qui, de ce jour, ne quitta plus la Banque un seul instant, était parfaitement décidé à faire tout ce qu'il

faudrait pour éviter la lutte, mais il était énergiquement déterminé à la soutenir jusqu'au bout, si elle devenait nécessaire.

On s'imaginait alors dans Paris que l'on parviendrait peut-être à refouler l'insurrection et à lui arracher tous les organes de la vie administrative qu'on lui avait si promptement abandonnés. Il paraissait impossible que le gouvernement campé à Versailles ne fît pas un effort immédiat, considérable, pour rendre à la santé cette capitale atteinte de chorée alcoolique et meurtrière. Sans ordres, sans instructions, sans guide, livrés au hasard des événemens dont ils étaient fort innocens, les honnêtes gens s'étaient groupés dans l'intérêt du salut général et essayaient de réagir, d'une part contre les violences de la révolte, de l'autre, contre l'apathie gouvernementale qui, ayant laissé creuser le gouffre où Paris sombrait, semblait lui dire ; Tire-toi de là comme tu pourras ! Pendant que
[298] les maires de Paris, auxquels M. Thiers avait donné pleins pouvoirs, entamaient avec les fantoches du comité central ces négociations dont j'ai raconté ailleurs les décevantes péripéties, on songeait à organiser une résistance sérieuse dont la Banque eût, en quelque sorte, été le pivot, et le point central. Lorsque l'amiral Saisset fut nommé général en chef de la garde nationale, il se trouva à la tête d'une position stratégique allongée, sans épaisseur et par conséquent sans résistance. La ligne occupée par les débris des bataillons restés fidèles à la légalité s'appuyait à la Seine entre le Pont-Neuf et le pont des Arts, passait par la mairie du Ier arrondissement, se nouait autour de la Banque, rayonnait sur la mairie du IIe arrondissement, englobait le palais de la Bourse, longeait le boulevard des Capucines, où le Grand-Hôtel servait d'état-major général, et aboutissait à la gare Saint-Lazare, qui l'eût mise facilement en rapport avec Versailles, si l'insurrection, maîtresse des Batignolles, n'avait violemment interrompu ses communications et ne l'avait ainsi réduite à finir dans une impasse. Certains points de cette ligne pouvaient devenir des camps retranchés redoutables si l'on avait été en mesure de les armer. L'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, la mairie du Ier arrondissement, le Louvre, le Palais-

Royal, les bâtimens du Timbre et de la mairie du IIe arrondissement, la Bourse, l’Opéra encore inachevé, l’église de la Madeleine, le ministère de la marine, étaient autant de forteresses qui permettaient d’engager la lutte, de la prolonger et de donner au gouvernement de Versailles l’occasion de tenter un coup de main hardi par Passy, dont la garde nationale aurait fourni un appoint précieux, ou sur Levallois-Perret, dont l’occupation eût dégagé le chemin de fer de l’Ouest. Ce projet était bien simple, et 20,000 hommes au moins s’y seraient associés dans Paris. On n’essaya même pas de le mettre à exécution. L’indécision qui troublait tous les esprits, l’horreur de prendre l’initiative de la guerre civile, même contre des bandes prétendues républicaines qui avaient massacré le vieux républicain Clément Thomas et devaient assassiner le républicain Gustave Chaudey, la honte de s’entr’égorger devant les yeux des Prussiens, furent pour beaucoup sans doute dans cette sorte d’affaiblissement de la volonté publique où l’insurrection trouva sa plus grande force ; mais il faut se hâter de dire que les ressources offertes pour la lutte étaient nulles. Tandis que la révolte, maîtresse des dépôts de tous les secteurs, s’était emparée des munitions accumulées pour la guerre, les gardes nationaux réunis autour du drapeau de la France avaient la giberne vide ; tout compte fait, on possédait douze cartouches par homme : de quoi se battre pendant un quart d’heure et tomber ridiculement. C’est à cela, c’est à cette cause exclusivement matérielle
[299] qu’il faut attribuer l’abstention de la partie saine de Paris, bien plus qu’aux causes morales, qui, dans cette triste équipée, n’eurent qu’une influence secondaire. Si l’on eût été armé et outillé convenablement, il n’est pas douteux que l’on n’eût recherché l’occasion de combattre, même sans l’aide que M. Thiers fit plusieurs fois espérer, même malgré M. Thiers, qui en somme, tenant ferme à sa volonté nettement exprimée d’imiter le feld-maréchal Windischgrætz, à Vienne, voulait rentrer dans Paris tambours battans, enseignes déployées, par la brèche, comme autrefois Charles VI après la révolte des Maillotins.

Au milieu de cet affaissement général, la Banque tenait bon ; elle se sentait prête à tout, à la paix ou à la guerre, selon les circonstances. Institution de crédit, gardienne de la fortune publique, dépositaire de la fortune des particuliers, créancière du commerce et de l'industrie par suite d'avances énormes, responsable à l'égard de la France et de l'étranger des valeurs étrangères et françaises dont elle conservait les titres, elle n'avait aucune initiative à prendre ; elle attendait et se gardait. Parmi ses fonctionnaires, parmi ses employés, il ne manquait pas d'hommes hardis qui disaient : « Il faut nous battre ; quand on saura que la Banque est attaquée, que le livre des comptes courans peut être, découvert et vérifié, que nos caisses vont être mises au pillage, que la serre des titres est forcée, que le portefeuille des effets escomptés est aux mains de tous, que le dépôt des objets précieux est livré à la foule, tout Paris se lèvera et d'un seul élan brisera l'insurrection. » C'était un va-tout à jouer, mais il était bien périlleux et de réussite incertaine. Des hommes plus calmes, pénétrés de leur devoir et de leur responsabilité, apaisaient cette effervescence et répondaient : Il sera temps d'en venir aux mesures extrêmes lorsque l'on ne pourra plus faire autrement ; jusque-là ayons toute patience, toute abnégation, et ne reculons devant rien pour rendre intact à qui de droit le dépôt dont nous sommes responsables ; il vaut mieux supporter quelques avanies, faire au besoin un sacrifice, abandonner quelques parcelles pour sauver le tout, que de se jeter témérairement dans une aventure dont l'issue est trop aléatoire. Ces sages conseils prévalurent au lendemain du 18 mars et guidèrent la conduite de la Banque pendant la commune.

Elle était du reste quelque peu protégée extérieurement par des bataillons de l'ordre qui, réunis à la Bourse et à la mairie du Ier arrondissement, faisaient pendant la nuit et même pendant le jour de fortes patrouilles dans les rues par où l'on eût pu arriver jusqu'à la Banque. Le mot d'ordre des bataillons réguliers n'était pas le même que celui des bataillons fédérés. Parfois des pelotons adverses se rencontraient aux environs de la rue des Petits-Champs et de la

[300] place Vendôme. Les fédérés criaient : Qui vive ? — Les gardes nationaux, — les tricolores, comme on les nommait alors, — répondaient : — Citoyens de Paris ! Les fédérés (dès le 19 mars) criaient : — Vive la commune ! — Les tricolores répondaient : — Vive la France ! — et l'on s'éloignait, chacun de son côté, en se tenant à distance respectueuse.

Le commandant Bernard prescrivait à ses hommes d'éviter toute collision et de rester impassiblement dans leur rôle exclusif de soldats de la Banque. La nuit, il se relevait, il venait voir si les sentinelles étaient en faction aux endroits indiqués, si tous ses ordres de préservation avaient été scrupuleusement exécutés. Dans ces tournées, il se rencontrait souvent avec des « civils » isolés qui rôdaient dans les cours et examinaient les endroits laissés faibles par la reconstruction de la Banque : c'était M. Marsaud, le secrétaire-général, ou M. Chazal, le contrôleur, ou M. Mignot, le chef des grandes caisses, qui, eux aussi, sans s'être donné le mot, passaient leur inspection et s'assuraient que toute précaution avait été bien prise ; on échangeait un bonsoir et une poignée de main en passant. Parfois, le commandant Bernard, le képi sur l'oreille et le sabre sous le bras, sa croix d'officier sur la poitrine, sortait par une des petites portes qui s'ouvrent dans la rue Radziwill ; tout seul, comme une bonne avant-garde, il s'en allait en reconnaissance autour du Palais-Royal, vers la place Vendôme, vers l'Hôtel de Ville, vers la Préfecture de police, que les chenapans qui l'occupaient rendaient redoutable ; il rôdait partout, regardait tout avec la perspicacité narquoise et profonde d'un vieux soldat ; puis, rassuré par ce qu'il avait vu, il rentrait à la Banque et disait : « Allons ! tout est tranquille ; ce n'est pas encore cette nuit que l'on nous attaquera ! »

III. — Les premières réquisitions.

[301] Le lundi 20 mars, dans la matinée, M. Rouland, gouverneur de la Banque de France, reçut une dépêche de M. Thiers qui le mandait à Versailles : Affaire urgente. M. Rouland se dit que l'affaire la plus urgente était d'attendre et de

rester à Paris, afin de voir par soi-même ce que l'insurrection allait devenir. Malgré l'insistance de M. de la Rozerie, conseiller à la cour des comptes, qui fut jadis attaché à son cabinet au ministère de l'instruction publique et qui lui est resté profondément dévoué, M. Rouland se décida à ne point répondre à l'appel que M. Thiers lui adressait. Bien lui en prit, car ce jour même la Banque, ou, pour mieux dire, la caisse de la Banque eut à subir son premier assaut. Dans les circonstances présentes, le gouverneur seul peut-être avait qualité pour prendre une détermination d'où le salut de l'institution tout entière pouvait dépendre et pour accepter sous sa propre responsabilité, loin du conseil-général, qu'on ne pouvait réunir immédiatement, les dures conditions que le comité central, maître de la force, allait lui imposer. Vers une heure de l'après-midi, on prévint le gouverneur que plusieurs personnes qui paraissaient réunies en députation, se présentant comme envoyées par le comité central, demandaient à l'entretenir d'une affaire importante. M. Rouland donna ordre de les introduire, et l'huissier de service annonça successivement : MM. Varlin, Billioray, Mortier, Prudhomme, Josselin, Rousseau, Jourde, Andignoux, Gouhier, Arnaud, Assi. Ce fut Jourde et parfois Varlin qui portèrent la parole. A la question usitée en pareil cas : — A qui ai-je l'honneur de parler ? — Jourde répondit : — Nous sommes membres du comité central et par lui délégués à l'administration des finances. — M. Rouland aurait pu se demander où le relieur Varlin, le rapin Billioray, le commis architecte Mortier, les ouvriers bijoutiers Prudhomme et Gouhier, le portier Rousseau, le marchand de vin Andignoux, l'employé Josselin, le magnétiseur Arnaud, l'ouvrier mécanicien Assi, avaient appris à diriger les finances ; mais il se contenta d'écouter François Jourde, qui, lui du moins, était un excellent comptable. Jourde dit très nettement que le comité central avait besoin d'un million et qu'il priait le citoyen gouverneur de le lui faire délivrer sans délai. La situation était fort embarrassante pour M. Rouland. Malgré le bataillon de la Banque, malgré les gardes nationaux réguliers qui se cantonnaient aux environs, Paris appartenait à une insurrection

formidable, toute disposée à tourner contre la civilisation les armes qu'elle avait demandées précédemment pour combattre l'ennemi. M. Rouland ne l'ignorait pas ; il regimba, il discuta, sachant bien d'avance qu'en présence de ce cas de force majeure il allait céder, mais voulant démontrer par ses objections qu'il n'agirait que sous l'empire de la contrainte. — L'argent qui est à la Banque ne lui appartient pas, elle n'en est que dépositaire. — C'est vrai, et nous le savons, riposta Jourde ; mais aujourd'hui c'est nous qui représentons la ville de Paris ; or la ville de Paris a ici, nous en possédons la preuve, un solde créditeur de 8,826,860 francs ; c'est là un compte courant au débit duquel nous vous demandons le million dont nous avons besoin. M. Rouland reconnut que le chiffre indiqué par Jourde était exact, mais déclara que c'était là un dépôt dont il lui était interdit de disposer. Les membres du comité central murmuraient ; quelques-uns prenaient des attitudes assez farouches, et Gouhier, selon son invariable habitude, criait : « Il faut en revenir aux principes de 93, je ne connais que ça ! » Jourde les apaisa de la main. Son argumentation fut très simple, très [302] nette et, — eu égard aux circonstances exceptionnelles, qui ne laissaient pas l'embarras du choix, — très sensée : Toute la population est en armes, il y a plus de cent cinquante mille fédérés, il y a leurs femmes, leurs enfans qui n'ont pas un sou, qui ne savent pas comment ils mangeront demain. Le comité central n'a pas de quoi pourvoir à la solde ; si la solde n'est pas payée, les fédérés se paieront eux-mêmes en pillant les maisons particulières, les établissemens de crédit, la Banque, que son petit bataillon sera impuissant à défendre ; ce n'est point l'intérêt des fédérés que l'on plaide ; on comprend que le citoyen gouverneur ait peu de sympathie pour eux : ce que l'on plaide, c'est l'intérêt des particuliers, c'est l'intérêt des institutions financières, c'est l'intérêt de la Banque ; en un mot, c'est l'intérêt de Paris tout entier qu'il faut sauver d'un cataclysme possible en payant la garde nationale fédérée : donner un million pour cet objet, c'est faire une bonne action en même temps qu'une action prudente, et la Banque le comprendra. — Jourde avait parlé avec un peu d'emphase, mais avec conviction. Tout en l'écoutant, M. Rouland réfléchissait :

avait-il le droit, en refusant le million exigé, de donner le signal d'une collision qui amènerait peut-être l'égorgement des honnêtes gens et le pillage de Paris ? La question ainsi posée était résolue. Il insista néanmoins pour que la somme fût réclamée au nom et au compte de la ville de Paris, et surtout pour qu'elle fût exclusivement employée à subvenir aux besoins de la population dénuée de ressource. — Jourde en prit l'engagement. — Eh bien ! dit M. Rouland, vous aurez votre million, mais ménagez-le ; j'outrepasse mes pouvoirs en vous l'accordant, et je ne vous en donnerai pas un autre. — Les onze membres du comité central passèrent à la caisse, y touchèrent le million, devant lequel ils ouvrirent de grands yeux, et signèrent le reçu l'un après l'autre ; ils savaient tous écrire, et nul ne fit sa croix.

Que l'on se rappelle ces jours pleins d'angoisse et d'indécision qui s'écoulèrent entre le 18 mars et l'élection des membres de la commune ; que l'on se rappelle ces bataillons fédérés qui erraient en chantant et en trébuchant à travers les rues, ces nouveaux maîtres incultes et grossiers ivres de leur autorité usurpée et menaçant quiconque ne l'acceptait pas ; que l'on se rappelle ces soldats du désordre irrités de voir que tout n'avait pas humblement cédé devant eux et exaspérés d'être côtoyés par des hommes de bien qui rêvaient de leur résister ; que l'on se rappelle qu'il suffisait alors d'un accident, d'un malentendu pour faire éclater la lutte dont le désir couvait dans tous les cœurs et l'on reconnaîtra qu'en consentant le sacrifice imposé la Banque de France a fort probablement sauvé Paris dans la journée du 20 mars. Elle croyait bien par cet acte de patriotisme et de prudence avoir évité toute cause de
[303] conflit immédiat ; mais elle se trompait et le soir était à peine venu qu'elle comprenait à quel péril elle avait su se soustraire. Vers huit heures et demie, quelques bataillons appartenant aux quartiers de Belleville et de Ménilmontant, alors campés sur la place Vendôme où commandait Bergeret, envoyèrent leurs officiers comptables à la Banque pour la prévenir que, s'ils ne recevaient pas immédiatement leur solde, ils ne tarderaient pas à venir se payer de leurs

propres mains. Les délégués aux finances, fort peu organisateurs de leur nature, ne sachant où donner du front dans la cacophonie administrative au milieu de laquelle ils essayaient de se débattre, avaient négligé de faire savoir aux fédérés que la paie serait faite et régulièrement reprise le lendemain. Quelques impatiens, ayant entendu parler d'une démarche du comité central à la Banque et croyant qu'elle n'avait obtenu qu'un résultat négatif, s'étaient résolus à vider les caisses pour se remplir les poches. On eut beau leur dire que la délégation aux finances avait reçu l'argent nécessaire à la solde, ils n'en voulaient rien croire, et peut-être auraient-ils tenté de forcer les portes, si le bataillon de la Banque n'eût été sous les armes et si les gardes nationaux de l'ordre n'avaient été en nombre à la mairie du Ier arrondissement. On les calma comme l'on put ; on leur demanda le temps de se procurer une pièce authentique prouvant que la provision de paie avait été faite ; ils accordèrent deux heures et attendirent. Le gouverneur chargea M. Mignot, le caissier principal, de découvrir Jourde et d'en obtenir une attestation quelconque qui pût dégager la Banque et faire patienter les fédérés.

[304] M. Mignot avait alors quarante-trois ans et ne les paraissait pas ; il avait les allures fort jeunes et l'attitude peu timide ; très calme, au fond, portant avec légèreté la responsabilité des milliards dont il a la garde, fin, ironique, excellant à découvrir le côté comique des choses, assez insensible au péril et sachant que, pour faire reculer les chiens hargneux, il faut les regarder en face. Où trouver Jourde ? M. Mignot ne s'en doutait guère. A tout hasard, il se rendit à la place Vendôme, qui à cette heure représentait le camp retranché du comité central. Bergeret n'y était pas ; il était suppléé par son chef d'état-major, un certain du Bisson, vieux bataillard peu scrupuleux, soldat de Cabrera en 1840, conspirateur légitimiste sous l'empire, nommé comte et général par Ferdinand II de Naples, inventeur d'un projet d'expédition par actions en Abyssinie, fort occupé à Montmartre pendant la journée du 18 mars et qui faisait bruire dans l'hôtel de la place Vendôme les décorations sans nombre dont sa poitrine était

chamarrée. Là on ne savait rien de Jourde, sinon qu'il était délégué aux finances et que probablement on le rencontrerait au ci-devant ministère, rue de Rivoli. M. Mignot s'y transporta. Ses fonctions l'y avaient souvent amené ; il connaissait bien cette vaste construction un peu froide, les cours glaciales, les longs couloirs, et l'incomparable activité qui régnait dans cette partie du rez-de-chaussée que l'on appelait plus particulièrement le trésor. Quoique M. Mignot soit homme à ne s'étonner de rien, il fut pris de tristesse et de dégoût devant le spectacle qu'il eut sous les yeux dès qu'il eut franchi la porte du ministère. Du haut en bas, les fédérés campaient ; à chaque pas, on se heurtait contre des soldats en faction dont la consigne différente n'était comprise par aucun d'eux : — Passez à gauche ! — Passez à droite ! — Passez au large ! — On ne passe pas ! — M. Mignot disait : — Je voudrais parler au citoyen Jourde, au citoyen Varlin ou à tout autre membre du comité. — On ne passe pas ! — M. Mignot insistait. — Passez au large ! On fit enfin venir un caporal qui écouta attentivement et répondit avec quelques hoquets : — Jourde ? Varlin ? mais ils ne sont pas du bataillon. — Non, ils sont délégués aux finances. — Délégués aux finances ? Jourde ? Varlin ? Je ne connais pas. — Puis criant à tue-tête : — Eh ! là-bas ! Qu'est-ce qui connaît Jourde, Varlin, des délégués ? Voilà un citoyen qui les demande. — Une voix répondit : — Ça, c'est du comité, faut voir à l'Hôtel de Ville.

M. Mignot reprit sa course et arriva sur la place de l'Hôtel de Ville, qui était transformée en parc d'artillerie ; on n'y pouvait pénétrer ; partout des sentinelles poussaient la baïonnette au visage des passans. A force de se démener et de parler de communications graves à faire au comité central, M. Mignot obtint qu'un des officiers fédérés le conduirait jusqu'à l'Hôtel de Ville ; de dix pas en dix pas, il fallait échanger le mot d'ordre et le mot de ralliement. Tant de précautions semblaient indiquer que l'on n'était pas trop rassuré, en haut lieu, et que la victoire continuait à étonner les vainqueurs. Le palais était ignoble à voir. Là aussi les fédérés campaient au milieu des bouteilles vides et des

morceaux de papier graisseux dont leur charcuterie avait été enveloppée. Quelques sentinelles, vautrées sur des fauteuils, le fusil entre les jambes, dodelinant leur tête alourdie, la langue épaisse et l'œil éteint, montaient ainsi la garde dans le salon qui précédait la salle où se tenait le comité central. M. Mignot répéta sa question : Affaires urgentes, Banque de France, citoyen Jourde ou Varlin ? On ne savait où ils étaient. On entr'ouvrit une porte ; une bouffée de clameurs, de vociférations et d'injures vint jusqu'à M. Mignot : le comité central délibérait. Ni Jourde ni Varlin ne s'y trouvaient ; c'est au ministère des finances qu'on les rencontrera. M. Mignot retourna donc au ministère, sans grand espoir de parvenir à remplir sa mission. Il s'adressa à un officier qui lui parut moins débraillé et plus convenable que les autres. L'officier écouta et, après avoir réfléchi quelques instans, il répondit : — J'ai votre affaire.
[305] Jourde, je le connais, il est venu ici ce soir, mais il est parti : il dîne chez un restaurateur du quartier et a expressément défendu qu'on le dérangeât ; voyez le secrétaire-général. — Il y avait donc un secrétaire-général. On conduisit M. Mignot près d'un simple fédéré qui était chargé de ces hautes fonctions ; c'était un beau parleur, arrondissant ses coudes et ses phrases, fort poli du reste, très empressé à satisfaire M. Mignot, et qui se nommait Edouard Merlieux. Il rédigea immédiatement une instruction aux officiers payeurs des bataillons non soldés pour leur enjoindre de se rendre le lendemain 21 mars au ministère des finances, où les fonds versés par la Banque seraient tenus à leur disposition. Ayant signé cette paperasse, il la remit à M. Mignot et, lui montrant son nom, il lui dit avec un sourire mélancolique : — C'est peut-être ma tête que je joue en vous donnant ceci ! — En toute hâte, M. Mignot revint à la Banque, où l'on commençait à s'inquiéter de son absence prolongée et, grâce au précieux certificat, l'on put repousser les demandes que les officiers payeurs accentuaient déjà avec une insistance menaçante [2].

Dans la journée du 21, on se préoccupa de renforcer le bataillon de la Banque afin de pouvoir avec certitude résister à l'attaque que l'on redoutait. M.

Chazal se mit en rapport avec M. Méline, adjoint à la mairie du Ier arrondissement, et trois compagnies du 196e bataillon furent dirigées sur l'hôtel de la rue de La Vrillière. Le commandant, qui était un fédéré, ne se souciait pas de garder ce poste « réactionnaire, » et il s'empressa d'emmener une bonne partie de ses hommes, dont quelques-uns, fort heureux de se trouver à la Banque, n'en voulurent plus sortir. M. Chazal se rendit également à la mairie du IIe arrondissement, s'aboucha avec les adjoints, avec le colonel Quevauvilliers, et prit avec ces messieurs quelques mesures de préservation. Il fut convenu que la Banque servirait de point central pour la défense entre le Ier et le IIe arrondissement. On fut au moment d'adopter un plan de barricades qui, protégeant à longue distance les approches des rues de La Vrillière, Radziwill, Baillif et Croix-des-Petits-Champs, ferait de tout ce quartier une vaste place d'armes dont la Banque formerait la forteresse principale. On réfléchit que cela serait bien imprudent, que ça ressemblerait à une provocation, et, à regret, on abandonna ce projet dont l'exécution eût peut-être fouetté l'énergie un peu [306] somnolente du gouvernement de Versailles. On s'attendait du reste si bien à être obligé de livrer bataille ; que M. Méline vint rendre compte au gouverneur des dispositions prises pour défendre la Banque, dont la situation devenait très singulière. Elle avait remis la veille un million au comité central, pour payer les fédérés, et de la même main elle donnait 50,000 francs à M. Tirard, maire du IIe arrondissement, 20,000 francs à un adjoint du VIIe, 500,000 francs au comité du IIe arrondissement et à l'amiral Saisset pour solder la résistance ; en outre, elle acquittait les mandats que Versailles tirait sur elle ; du 20 au 30 mars, elle envoya plus de 15 millions de francs au gouvernement régulier, par des trésoriers payeurs, par des inspecteurs des finances qui risquaient au moins leur liberté, et qui eurent le bonheur de déjouer la surveillance très active que Raoul Rigault avait immédiatement organisée autour de la Banque. Le but qu'elle poursuivait énergiquement et avec sagacité, par des moyens qui pouvaient sembler contradictoires, était le même : endormir le cerbère de la révolte en lui jetant le gâteau de miel, fortifier le parti de l'ordre en subvenant à

ses besoins.

Le soir du 21 mars, à la veille de la manifestation pacifique qui le lendemain devait se disperser, rue de la Paix, sous les coups de fusil du comité central, le gouverneur voulut se rendre compte par lui-même de l'état de Paris. Accompagné de M. de la Rozerie, dont j'ai déjà parlé, et lui donnant le bras, il sortit. La rue de la Banque, la place de la Bourse, militairement occupées par les gardes nationaux restés fidèles au gouvernement régulier, lui parurent avoir un aspect rassurant. Les boulevards étaient couverts par une foule compacte de promeneurs et de curieux dont le flot houleux ondulait lentement sur les trottoirs. Les cafés étaient pleins ; on se gourmait autour des marchands de journaux ; on s'arrêtait, on formait des groupes pour discuter, et, selon les opinions auxquelles appartenaient les ergoteurs de politique, on maudissait Versailles ou l'Hôtel de Ville. De toutes les conversations que l'on pouvait saisir au passage, il résultait clairement que personne ne comprenait rien aux événemens qui s'étaient produits. Quelques drapeaux rouges, qui avaient prématurément apparu dans la journée, avaient été hués ; on avait ri en les voyant et l'on avait haussé les épaules. On se demandait quels étaient les hommes du comité central, ce qu'ils avaient fait, ce qu'ils comptaient faire, et l'on n'en savait rien. Pour pouvoir répondre, il eût fallu être initié aux sociétés secrètes, être un familier des recherches de la police, avoir compulsé les dossiers des procès politiques, avoir fréquenté ces réunions publiques où l'on
[307] reconstituait si facilement la société au milieu de la fumée des pipes. M. Rouland, appuyé au bras de. son ami, allait de groupe en groupe, prêtant l'oreille et tâchant d'entendre quelque chose de raisonnable au milieu de ce concert de divagations contradictoires. Comme il était arrêté près de la rue Grange-Batelière devant un cercle d'hommes qui gesticulaient fort, il sentit qu'on lui mettait la main sur l'épaule, et il entendit quelqu'un lui dire à voix basse : « Monsieur le gouverneur de la Banque de France, votre place n'est pas ici, et vous êtes bien imprudent de vous y promener. Aujourd'hui même on a

arrêté M. Bonjean, et il est sous les verrous ; n'oubliez pas que vous avez été procureur-général et que l'heure des représailles vient de sonner, » M. Rouland se retourna vivement et se trouva en présence d'un inconnu qui le salua en lui disant : « A bon entendeur, salut ! » Le gouverneur continua philosophiquement sa promenade, passa dans la rue de la Paix, jeta un coup d'œil sur la place Vendôme, dont l'approche était interdite par de nombreuses sentinelles, et rentra à la Banque. Il put se convaincre qu'elle était sur le qui-vive. Le fusil en main, les employés étaient à leur poste : partout le nombre des hommes en faction avait été augmenté ; le commandant Bernard se promenait dans la cour, car il redoutait que les fédérés ne tentassent d'entrer par surprise comme ils l'avaient essayé la nuit précédente. Le 162e avait en effet longtemps parlementé à la porte, vers deux heures du matin, afin de se la faire ouvrir sous le prétexte de veiller à la sécurité de la Banque. Par la porte entr'ouverte et derrière les grilles fermées, on avait répondu avec politesse que l'on était touché de tant de bon vouloir, mais que l'on n'en userait pas, car la Banque était suffisamment gardée par elle-même ; le jour, il est vrai, elle n'était qu'un établissement financier, mais, dès que le soir venait, elle se transformait en citadelle, on y faisait des rondes, on y montait faction avec des fusils chargés, on triplait les postes pour n'être point pris au dépourvu, et l'on n'avait besoin de l'aide de personne pour faire son devoir que l'on accomplissait avec entrain et dévoûment. Le 162e bataillon fut convaincu, car il fit volte-face et s'éloigna au pas accéléré.

IV. — Le départ du gouverneur.

[308] Le véritable délégué aux finances du comité central et de la commune fut François Jourde, qui, né le 4 juillet 1843 à Chassagne (Puy-de-Dôme), avait alors vingt-huit ans. C'était une sorte d'utopiste qui n'eût point recherché la violence, mais qui s'y serait peut-être associé, s'il l'eût crue nécessaire à la réalisation de ses rêveries confuses et mal formulées. Il était entré de plain-pied

dans le comité central, dont il était devenu le secrétaire. Sobre et laborieux, mais se faisant d'étranges illusions sur sa propre valeur, il se considérait sincèrement comme un grand financier, parce qu'il était un bon comptable, semblable en cela à un calligraphe qui se croirait poète parce qu'il a une belle écriture. De santé douteuse, chétif, malgré sa haute taille, assez triste, poseur, il avait la paupière lourde, la lèvre inférieure épaisse et le menton ravalé comme celui de presque tous les rêveurs. Sa personne était non pas débraillée, mais négligée ; malgré sa jeunesse, il y avait en lui quelque chose du vieil étudiant qui a longtemps traîné sur les bancs de l'école et qui a pris l'habitude d'échouer à ses examens. Il n'avait ni bonne ni mauvaise tenue, il n'en avait pas du tout ; il s'abusait singulièrement et s'estimait de force à diriger les finances d'un grand pays, lorsque, — au dire de tous ceux qui l'ont connu, — il était à peine capable de faire un employé de troisième catégorie. En 1868, il avait fondé une maison de commerce et avait subi une déconfiture qu'il attribua naturellement à ses adversaires politiques. Néanmoins, au milieu des gens de la commune, il apparaît avec une physionomie toute spéciale, car il était probe, et reste, à cet égard, à l'abri de tout soupçon.

Son associé aux finances jusqu'à la date du 22 avril, Eugène Varlin, était un tout autre homme. Relieur de son métier, ouvrier fort inhabile, car son outil lui faisait horreur, rêvant tout éveillé d'économie sociale, au lieu de chercher à marcher sur les traces glorieuses des Derôme, des Pasdeloup, des Bauzonnet, des Marius Michel, il s'était affilié à l'Internationale, recrutait des adhérens, entretenait une correspondance active avec « le prolétariat » mécontent de France, de Portugal, d'Espagne, d'Allemagne, d'Amérique, et vivait on ne sait trop comment. C'était un sectaire socialiste dans toute la force du terme et sans aucune opinion politique bien arrêtée ; il se fût accommodé de toute forme de gouvernement, pourvu que le prolétariat devînt une sorte d'aristocratie privilégiée et prédominante. Il fut le grand commis-voyageur de la revendication sociale. A tous les congrès où l'on agite les questions les plus redoutables, il

fait acte de présence ; je le trouve à Bruxelles en 1863, à Londres en 1864, à Genève en 1866, à Lauzanne en 1867, à Bâle en 1869 ; le 18 mars 1869, il constitue la fédération des sociétés ouvrières, point de départ lointain de la fédération de la garde nationale et du comité central, qu'il organise secrètement en février 1871, après s'être compromis dans la journée du 31 octobre 1870. En dernier lieu, il avait été fort mêlé à une association appelée *la Marmite* ; destinée à fournir la nourriture à prix réduit aux ouvriers ; il avait cru, et ses amis avaient cru avec lui, qu'il était capable de débrouiller un budget. C'était une grande erreur dont Jourde revint tout le premier et dont Varlin dut convenir
[309] lui-même, car il fut bientôt par la seule force des choses réduit au rôle de satellite du délégué aux finances. Sa nature sombre, silencieuse, était fort capable de frénésie ; il se composait volontiers et semblait profond lorsqu'il n'était que vide. Dans son milieu, il passait pour intelligent, un peu comme les mulâtres qui paraissent blancs parmi les nègres. En somme, c'était alors un garçon de trente-deux ans, assez « en dessous, » d'une ambition démesurée, se payant de phrases aussi creuses que sonores et haïssant une société où il ne trouvait pas la place qu'il n'avait rien fait pour mériter. Le 18 mars l'avait fort étonné et très peu rassuré. Dès le principe, il avait compris que le triomphe ne serait qu'éphémère et que la défaite était inévitable. En qualité de membre du comité central, il assista à plusieurs réunions dans lesquelles les maires de Paris essayaient de trouver une base de conciliation possible ; il s'y montra très troublé, très anxieux ; il se rapprochait volontiers de René Dubail, maire du IXe arrondissement, qui dans ces tristes circonstances fut d'une droiture et d'une énergie irréprochables ; il lui faisait part de ses craintes. « Est-ce qu'on nous persécutera, est-ce que l'on va nous mettre en prison ? » lui disait-il. René Dubail lui répondait : « Non, le gouvernement s'est engagé à ne poursuivre que les insurgés qui ont pris part au meurtre des généraux Lecomte et Clément Thomas ; soyez donc en paix ! » Cela ne calmait pas Varlin, qui savait bien que, dans la journée du 18 mars, il avait été chargé de commander les forces insurrectionnelles du XVIIe arrondissement.

C'était sur Jourde, c'était sur Varlin que retombait la charge fort pesante de subvenir aux besoins du comité central dont chaque membre, sans se préoccuper des ressources disponibles, signait volontiers des mandats ; « le peuple » était le maître, on eût été imprudent de rejeter ses demandes : coûte que coûte, on payait les ordonnancemens, et l'argent fondait littéralement entre les doigts inhabiles qui avaient à le manier. L'évacuation, la fuite du gouvernement sur Versailles avait été si précipitée, que l'on n'avait pas eu le temps dans plus d'une administration de vider les caisses et d'en emporter le contenu. Le comité central avait trouvé 4,638,112 fr. au ministère des finances, et l'Hôtel de Ville avait remis à Jourde 1,284,477 fr., sur une somme de 1,700,000 fr. que l'on y avait abandonnée. Qu'était devenu le surplus, il est difficile de le dire, car il a été impossible de le savoir d'une manière absolument positive. On a prononcé des noms que nul document irrécusable ne nous permet de répéter. Il est probable toutefois que l'arrestation dont un membre du comité central et de la commune fut l'objet à la date du 1er avril se rattache à cette affaire, qui reste encore fort obscure. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que la somme disparue n'a jamais été retrouvée. Malgré le million donné par la
[310] Banque, malgré les encaisses découvertes au ministère des finances et à l'Hôtel de Ville, le comité central était fort pauvre : la bourse de l'insurrection était à sec ; les fédérés exigeaient que la solde fût régulièrement fournie tous les jours ; les délégués Jourde et Varlin étaient fort embarrassés, et ils résolurent d'aller faire une nouvelle visite à la Banque de France. Ils y trouvèrent le gouverneur, qui, malgré les appels réitérés de M. Thiers, ne s'était point encore rendu à Versailles. C'était le 22 mars dans la matinée. En voyant entrer les délégués du comité central, M. Rouland comprit sans peine de quoi il s'agissait ; cela le mit d'assez méchante humeur, et son premier mot fut : — Je n'ai point d'argent à vous donner ; du reste, je ne puis rien faire sans consulter le conseil qui se réunit aujourd'hui ; revenez demain, et je vous ferai connaître ce que l'on aura décidé ! — Jourde et Varlin ne l'entendaient point

ainsi, il y avait péril pour eux à s'en aller les mains vides ; ils insistèrent. Comme toujours, dans les grandes circonstances, ce fut Jourde qui parla, Varlin se contentait d'approuver du geste. Ce que l'on demandait à la Banque, c'était un simple prêt, car le pouvoir du comité central, pouvoir essentiellement provisoire, va prendre fin, puisque les élections sont prochaines ; de ces élections sortira un gouvernement « régulier » qui assoira immédiatement les bases d'un budget ; les recettes de la ville de Paris, l'octroi, les contributions, toutes les ressources, en un mot, vont être régularisées, organisées, et si, dans l'avenir, on a recours à la Banque, ce ne sera plus que pour des opérations autorisées par les statuts : aujourd'hui, pressé par la nécessité, l'on s'adresse encore une fois à elle ; il faut un million, et l'on vient le chercher. M. Rouland répliqua qu'en l'absence d'une décision approbative du conseil des régens, il lui était impossible de donner un million, et que cette somme du reste dépassait la paie quotidienne de la garde nationale. On discuta, on se fit des concessions de part et d'autre ; M. Rouland promit de faire connaître la décision du conseil, et en l'attendant, comme il fallait faire face à des nécessités impérieuses, il se résigna à donner un mandat de 300,000 francs sur la caisse. Le libellé du reçu est intéressant à reproduire, car il délimite nettement le terrain sur lequel la Banque comptait se tenir et se tint jusqu'au dernier jour :

« Nous, membres du comité et délégués du ministère des finances, déclarons à M. le gouverneur de la Banque qu'une somme de cent cinquante mille francs est indispensable à l'instant pour parfaire les indemnités dues aux gardes nationaux, à leurs femmes et enfans, — que, faute de cette somme, il y aurait à craindre des conséquences qu'il importe d'éviter dans l'intérêt de l'ordre public, — et nous requérons donc la Banque d'avancer d'urgence cette somme [311] pour et au compte de la ville de Paris. Paris, le 22 mars 1871, les délégués du comité central de la garde nationale : *Signé* : JOURDE, E. VARLIN. Reçu la somme : *Signé* : JOURDE, E. VARLIN. » Un second reçu de 150,000 francs

indique que les 300,000 francs accordés ont été touchés le même jour.

Lorsque les deux délégués sortirent de la caisse centrale et traversèrent la grande cour, ils furent accueillis par une bordée de huées et de sifflets. C'étaient les garçons de recette, les « habits gris » qui exprimaient de la sorte ce qu'ils pensaient de l'insurrection. Jourde et Varlin ne soufflèrent mot, baissèrent la tête et hâtèrent le pas. Le même jour, à deux heures de l'après-midi, il y eut conseil-général. Sept régens y assistaient : MM. Durand, Rothschild, Mallet, Pillet-Will, Denière, Sieber, Millescamps. M. Rouland présidait, ayant à ses côtés le marquis de Plœuc, sous-gouverneur. M. Rouland rendit compte de sa conduite, qui fut approuvée, quoiqu'un des membres du conseil ait cru devoir faire remarquer que solder les fédérés dans les circonstances qui opprimaient Paris, c'était soudoyer la révolte et lui fournir les moyens de se prolonger en se fortifiant. Un autre membre répondit : « La Banque ne soudoie pas le désordre ; elle subit un état de choses qu'a établi le gouvernement de la défense nationale et qu'il nous a légué. Il est impossible de laisser ces masses armées venir prendre elles-mêmes ce que nous leur refuserions. » C'était le vrai mot de la situation, il n'y en avait pas d'autre à dire ; mais l'on aurait pu ajouter que, si le gouvernement, tenant compte de l'état morbide des esprits, du chômage général, de l'absence de travail régulier, avait sagement consenti à prolonger, pendant deux ou trois mois encore, l'indemnité de service accordée à la garde nationale au lieu de la supprimer brusquement, il est probable que la honte du 18 mars nous eût été épargnée. Le conseil fut unanime à reconnaître que le gouverneur avait bien agi, et l'autorisa à livrer un nouveau million aux délégués du comité, mais, autant que possible, par petites fractions, afin de gagner du temps et de donner à « Versailles » celui d'arriver au secours de Paris ; car, hélas ! l'on croyait encore à une action prochaine du gouvernement régulier.

Pendant que le conseil-général délibérait et faisait de très réels sacrifices pour éviter toute collision, le comité central engageait résolument la lutte et

commettait quelques assassinats. Un groupe considérable d'hommes appartenant à ce grand parti de la probité sociale qui, jusqu'à présent du moins, a toujours réussi à sauver notre pays, était parti du Grand-Hôtel et, marchant par la rue de la Paix, se dirigeait vers la place Vendôme, occupée par les fédérés, afin de ramener ceux-ci à des sentimens de conciliation et d'apaisement. Bergeret lui-même, assisté du fastueux du Bisson, estima qu'il y
[312] avait quelque gloire et peu de péril à commander le feu sur une foule désarmée. Les amis de l'ordre furent fusillés à bout portant par ceux qui ne l'aimaient pas. Le bruit de la détonation parvint jusqu'à la Banque et y retentit dans tous les cœurs. Le commandant Bernard expédia immédiatement quelques hommes pour savoir les nouvelles. Celles que l'on rapporta furent bien mauvaises ; on citait le nom de plusieurs morts et parmi ceux-ci M. Hottinguer, régent de la Banque de France, qui le matin même avait assisté avec M. Chazal, le contrôleur, à la difformation des clichés à billets hors de service. Fort heureusement la nouvelle était exagérée ; M. Hottinguer n'était que grièvement blessé ; il était tombé aux côtés de M. Henry de Pêne et près du colonel Tiby, qui ne devait plus se relever.

L'impression produite dans Paris, lorsqu'on y apprit ce guet-apens, fut énorme ; on était absolument exaspéré et prêt à se jeter dans une lutte sans merci contre cette bande de loups enragés qui se ruaient sur la pauvre ville blessée par un long siège et affaiblie par sa défaite. La honte de ce que l'on supportait, l'horreur de ce que l'on aurait à supporter avaient exalté les esprits les plus calmes, et, si dans la soirée Versailles eût expédié quelques mille hommes escortant un convoi de munitions, il est fort probable que le fœtus de la commune eût été écrasé et ne fût jamais parvenu à terme. Ceci fut parfaitement compris à la Banque, où l'on s'attendait à subir un assaut prochain. Le personnel inférieur surtout, celui des plantons, des garçons de recette, des garçons de bureau, était hors de lui, et résolument il demandait à combattre. Il semblait dur à ces hommes droits et loyaux d'obéir à de

crapuleux vainqueurs et de rester immobiles, lorsqu'à leur porte même on assassinait les honnêtes gens. Il fallut calmer cette ardeur, qui, pour être très honorable, n'en était pas moins intempestive, et rappeler que la Banque de France, institution exclusivement financière, était fermement décidée à se défendre, si on l'attaquait, mais que, sous aucun prétexte, elle ne devait sortir de chez elle pour aller chercher des ennemis qui jusqu'alors l'avaient respectée. On eut quelque peine à apaiser le bouillonnement de cette honnête colère. Pendant la nuit, il y eut une alerte dans le quartier, et l'on crut bien, cette fois, que la fusillade allait s'engager. Les fédérés, enivrés de leur victoire du matin et contemplant avec orgueil la rue de la Paix trempée de sang, crurent qu'il leur suffisait maintenant de sonner du clairon et de marcher en débandade pour s'installer en maîtres où bon leur semblerait. L'occupation de la place de la Bourse et des environs par les bataillons « tricolores » les taquinait, et à ceux-ci ils voulurent substituer les bataillons « rouges. » La Villette et Belleville, [313] les deux bourgs pourris de l'insurrection permanente, fournirent le contingent de l'expédition qui dans la soirée se présenta par la rue Vivienne et par la rue Notre-Dame-des-Victoires, pour gravir les marches du palais de la Bourse et établir son bivouac sous le péristyle. Les sentinelles avancées de l'ordre crièrent : Halte-là ! Les grand'gardes du désordre s'arrêtèrent ; un ban fut battu, les gardes nationaux réguliers se jetèrent sur leurs armes, et l'on attendit. Cette attitude résolue fit réfléchir les fédérés, et au lieu de désarmer « la réaction, » comme on en avait proclamé le dessein, on trouva moins imprudent de parlementer avec elle. La réaction, fort têtue ce jour-là, déclara tout net qu'il lui plaisait de rester sur la place de la Bourse et qu'elle n'en bougerait ; elle engagea La Villette à retourner sur les bords du canal, Belleville à s'en aller vers la rue Haxo et à lui « accorder » la paix. Quelques braillards poussèrent des cris injurieux, leurs officiers les firent taire et, après une conversation plus ou moins amicale qui dura environ une heure, les fédérés retournèrent chez eux en s'égaillant dans les cabarets ouverts sur leur route. Encore une fois la lutte était évitée. Le meurtre de Clément Thomas et du général Lecomte,

l'incarcération des gendarmes et des sergens de ville, l'arrestation du président Bonjean, les réquisitions frappées sur la Banque, les assassinats froidement commis rue de la Paix, prouvaient à l'insurrection et prouveront à l'histoire que, pendant ces jours exécrables, le parti de l'ordre poussa la patience et l'abnégation jusqu'au martyre.

Dès les premières heures du jeudi 23 mars, M. Rouland avait reçu une nouvelle dépêche de M. Thiers, impérative cette fois ; ce n'était pas une invitation, c'était un ordre. Le gouverneur se décida à se rendre à Versailles : il quitta la Banque ; il n'y devait rentrer que le 25 mai, à la suite de l'armée française, après avoir traversé Paris écroulé dans les flammes. Accompagné de M. Taschereau, administrateur de la Bibliothèque nationale, précédé de M. de la Rozerie, que l'on avait littéralement bourré de billets de banque réclamés par le gouvernement régulier, il gagna le chemin de fer de l'Ouest et sans encombre parvint à son but. Il croyait bien pouvoir rentrer le soir même à Paris, après avoir décidé M. Thiers à diriger un mouvement efficace sur Passy ou vers Levallois-Perret, mais il avait compté sans les insistances qui l'accueillirent. M. Thiers fut très absolu ; « je vous tiens, je vous garde, parce que j'ai besoin de vous ; j'ai besoin de vous parce que j'ai besoin d'argent. Nous sommes gueux comme des rats d'église : nous avons fouillé dans toutes les poches et nous n'avons pu réunir que 10 millions ; or il m'en faut 200 ; installez-vous ici, écrivez à vos succursales, arrangez-vous comme vous voudrez, mais donnez-moi de l'argent
[314] et encore de l'argent, sans cela tout est perdu. » M. Rouland voulut résister, mais, quoiqu'il ait été procureur-général, il avait affaire à un avocat dont la voix fit taire la sienne. — Que ferez-vous à Paris, reprit M. Thiers, qu'y pouvez-vous faire ? Rien, sinon nous créer des embarras terribles. Vous serez arrêté, et en votre lieu et place les gens de l'insurrection qui règnent dans Paris et sont mieux armés que moi nommeront un gouverneur de la Banque de France. Nous aurons beau ne pas le reconnaître ; il sera le maître, le maître de la caisse, des dépôts, des comptes courans, et fera la ruine générale. Votre sous-gouverneur,

le marquis de Plœuc, est un Breton, il est têtu, et ne laissera jamais nommer un gouverneur, puisque le vrai gouverneur sera ici. Ne retournez pas à Paris, je vous le demande et vous nous aurez aidés à débrouiller une situation qui fait perdre la tête à tout le monde. — M. Thiers avait raison ; M. Rouland le comprit et resta. Mais ce jour-là même la Banque eut à supporter une alerte qui faillit être sérieuse.

V. — L'abandon de Paris.

M. Rouland était à peine parti pour Versailles que la Banque fut avertie que les délégués aux finances viendraient dans la matinée chercher les 700,000 francs complémentaires du million que l'on avait consenti la veille à leur accorder. Le marquis de Plœuc, sous-gouverneur, était naturellement substitué au gouverneur absent ; il devenait la principale autorité, le chef même de la Banque de France, et toute responsabilité lui incombait. Il se préoccupa d'abord de savoir sur quels secours il pourrait compter, dans le cas où l'hôtel de La Vrillière serait attaqué, car une lutte dans Paris était encore possible, sinon probable à ce moment, et les faits qui s'étaient produits place Vendôme, dans la journée du 22, étaient de nature à faire redouter un acte de brigandage combiné et subitement exécuté. Pour bien organiser sa défense et la prolonger utilement, il lui était nécessaire d'avoir des renseignemens certains sur les dispositions des maires et du commandant en chef des gardes nationales régulières. Le marquis de Plœuc chargea M. Mignot, auquel les missions pénibles ne furent point épargnées pendant toute cette période, d'aller conférer avec l'amiral Saisset et avec les maires des deux arrondissemens voisins. Les réponses qui accueillirent sa communication prouvent à quel degré d'incohérence on en était arrivé et démontrent que l'unité d'action sous une seule autorité est indispensable aux œuvres de salut.

Au Grand-Hôtel, où l'amiral Saisset avait établi son quartier-général, M. Mignot ne rencontra personne qui pût lui donner un renseignement sérieux.

[315] L'amiral, dit-on, était à Versailles, et nul en son absence n'avait qualité pour mettre les troupes en mouvement. A la mairie du Ier arrondissement, il fut difficile de voir l'adjoint faisant fonctions de maire, qui était occupé à célébrer un mariage. M. Mignot s'impatientait, il insista si bien que l'adjoint, quittant les futurs époux, accourut, l'écharpe en sautoir, demander de quoi il s'agissait. A la question de M. Mignot : « Si la Banque est attaquée, viendrez-vous la défendre ? » il répondit : « Tâchez de gagner du temps, faites de la conciliation, il n'y a pas moyen de songer à la lutte, nous n'avons pas de cartouches. » C'était peu satisfaisant. M. Mignot se transporta à la mairie du IIe arrondissement, où il rencontra le colonel Quevauvilliers, qui lui dit : « Soyez sans crainte, il m'est facile d'aller à votre secours ; je vais vous envoyer des hommes, et, s'il faut se battre, eh bien ! nous nous battrons. »

M. Mignot revint promptement à la Banque. Pendant qu'il courait d'une mairie à l'autre, les délégués Jourde et Varlin étaient venus réclamer avec hauteur la somme qu'ils exigeaient. Avant de faire payer, le marquis de Plœuc voulut connaître la résolution prise à l'égard de la Banque par l'amiral Saisset et par les maires ; il fit donc répondre aux délégués qu'ils, eussent à attendre le retour du caissier principal qui était absent pour cause de service. — Jourde et Varlin n'étaient point contens ; la Banque, toute pleine de ses employés en armes, n'avait point un aspect rassurant ; les caisses étaient fermées, ce qui était anormal ; les garçons de recette regardaient les délégués de travers. — Jourde et Varlin échangèrent un coup d'œil : « Il y a quelque chose. » Ils allèrent trouver M. Marsaud, le secrétaire-général, pour lui persuader que l'on devait les payer tout de suite et sans plus tarder. Convaincre M. Marsaud, dans un cas pareil, n'est point chose facile ; il a une façon aimable, ironique et douce de répondre qui démonte les plus entreprenans. Il avait alors soixante-huit ans, et l'on peut dire qu'il n'avait jamais quitté la Banque, où il était entré en qualité de petit employé. Portant vertement son âge, très artiste, faisant de bonne peinture à ses momens perdus, grand chasseur, aimant, lorsqu'il a quelque

loisir, à ranger sa collection d'estampes, qui est fort belle, il a vu, depuis qu'il est au monde, tant de barricades et tant de révolutions qu'il ne s'émeut plus guère. Il a une sorte de bravoure philosophique à la fois compatissante et gaie qui lui permet de traverser sans affaissement les périodes les plus troublées. Il croit fermement du reste à l'immortalité de la Banque de France ; elle peut être malade, être attaquée, mais elle ne périra pas : rien ne prévaudra contre elle, il le sait, et le reste, même le danger qui le menace personnellement, lui importe peu. Avec un tel homme, Jourde et Varlin auraient perdu leur latin, s'ils avaient
[316] eu à en perdre. M. Marsaud parut très étonné : « Comment ? M. Mignot n'est pas là, j'en suis surpris ; ayez la complaisance de l'attendre, il ne tardera pas à rentrer ; je regrette de ne pouvoir vous satisfaire ; ce n'est pas moi qui ai les clés de la caisse, c'est M. Mignot. » De guerre lasse, Jourde et Varlin retournèrent à la caisse centrale et attendirent M. Mignot, qui n'avait point reparu, par la bonne raison qu'il était en conférence avec le marquis de Plœuc, auquel il rendait compte de sa mission.

Impatiens et inquiets tout à la fois, grommelant des menaces, Jourde et Varlin commençaient à trouver le temps long. M. de Plœuc continuait à les laisser attendre, car il avait grande envie de repousser cette nouvelle réquisition. Tout à coup un bruit de tambour se fit entendre, il se rapprocha ; les grandes portes furent ouvertes, et trois compagnies entrèrent dans la cour. C'étaient les soldats promis à M. Mignot et envoyés par le colonel Quevauvilliers. Jourde et Varlin pâlirent : allaient-ils donc être arrêtés et retenus prisonniers ? Ils se levèrent : — Nous rendons la Banque responsable du refus qui nous est fait ! — et ils se retirèrent en toute hâte. Ils traversèrent la haie des gardes nationaux qui ne les connaissaient point, et se sentirent quelque peu soulagés lorsqu'ils furent dans la rue. Une heure après, la sommation suivante était apportée à la Banque et remise à M. de Plœuc :

« Ministère des finances. Cabinet du ministre : Paris, 23 mars 1871. — Monsieur le gouverneur, affamer la population, telle est l'arme dont se sert un

parti qui se dit honnête. La faim ne désarmera personne, elle ne fera que pousser les masses aux massacres et à la dévastation. Nous voulions éviter tous ces maux, la Banque pouvait nous y aider. Elle a préféré se mettre du côté d'hommes qui veulent coûte que coûte triompher de la république. Nous ramassons le gant qui nous est jeté, laissant à ceux qui, pour leurs personnalités, n'hésitent pas à irriter les fureurs populaires, l'épouvantable responsabilité de leur conduite. Quant à nous, nous avons fait notre devoir, et si notre attitude conciliatrice a été prise pour de la crainte, nous prouverons qu'on s'est trompé. Puisse la Banque revenir sur les décisions funestes qu'elle paraît avoir prises ; nous ne nous represerons (*sic*) pas devant elle ; si la Banque est disposée à verser le complément du million demandé, elle le fera parvenir au ministère des finances avant midi. A partir de cette heure, toutes les mesures nécessaires et les plus énergiques seront prises. *Vive la république* ! Les délégués aux finances : JOURDE, E. VARLIN. » C'est ce dernier qui a écrit cette épître emphatique et boursouflée dont la minute a été conservée. Il y aurait eu bien des choses à répondre à cette lettre, dont tous les argumens sont d'une fragilité ridicule, mais l'on savait d'avance que toute discussion
[317] serait inutile. M. de Plœuc se contenta de répondre verbalement que les menaces ne constituaient pas un compte courant et qu'elles avaient peu d'influence-sur la Banque ; en qualité de sous-gouverneur, il n'était que pouvoir exécutif ; le conseil des régens serait consulté, et l'on ferait connaître ses décisions aux délégués du comité central.

A deux heures, selon la coutume de la Banque, le conseil-général se réunit sous la présidence de M. le marquis de Plœuc. On lui donna connaissance de la lettre écrite par Jourde et par Varlin. La discussion s'ouvrit, elle fut très calme. Quelqu'un insista de nouveau sur le mauvais effet que produisait, parmi les défenseurs de l'ordre, l'espèce de subvention accordée aux chefs de la révolte ; cela affaiblit les sympathies et peut faire craindre qu'en cas d'attaque on ne se porte avec mollesse au secours de la Banque. Cette observation était

sans valeur en présence de circonstances si douloureusement impérieuses, elle fut énergiquement combattue au nom du salut même de l'établissement. La Banque se trouvait en face de deux dangers qu'il fallait avoir le courage d'envisager froidement, afin de les savoir éviter, fût-ce au prix d'un sacrifice considérable : d'une part une entrée de vive force qui amènerait la destruction du portefeuille des valeurs et du dépôt des titres, ce qui constituerait une calamité effroyable, car c'est là une grande partie de la fortune publique. D'autre part, si le comité central imposait un gouverneur de son choix à la Banque, le désastre ne serait pas moins grave, car la fabrication sans mesure ni limite des billets produirait la ruine de la Banque et celle du pays ; il faut faire comme les vaisseaux assaillis par la tempête : carguer les voiles et courir dans le vent pour ne point sombrer. Ces sages conseils prévalurent ; on décida que l'on était lié par l'engagement pris la veille de donner un million au comité central ; que, si le complément était exigé, il serait versé ; mais qu'il était préférable de payer en deux fois afin d'éviter une réquisition trop rapprochée. Tout en adoptant ces mesures, le conseil déclara que sous aucun prétexte l'argent ne serait porté au ministère des finances, car cela était contraire aux usages de la Banque de France. Les délégués seraient prévenus et feraient prendre quand il leur conviendrait la somme mise à leur disposition. A quatre heures et demie, les délégués des délégués vinrent réclamer le solde du million : c'étaient E. Faillet, receveur-général des contributions directes, et G. Durand, caissier central au ministère des finances ; ce dernier était un ouvrier bijoutier subitement promu à cette haute situation par la grâce du 18 mars. Pour cette circonstance, ils s'étaient passé des revolvers à la ceinture ; cela n'effraya personne, et ils se contentèrent d'emporter 350,000 francs, promettant de venir en chercher autant
[318] le lendemain, ce qu'ils n'eurent garde d'oublier. Le soir de cette journée, qui ne s'était point écoulée sans émotion à la Banque, le marquis de Plœuc se promenait dans la cour lorsqu'il fut accosté par M. de la Rozerie, arrivant de Versailles ; il apprit par lui que le gouverneur ne reviendrait pas. M. Rouland était convaincu que son absence ne serait pas de longue durée ; il croyait

fermement, et tout le monde croyait comme lui, que la résistance à l'insurrection s'organisait et se fortifiait dans Paris. Le gouvernement de Versailles, appuyé par une délégation parlementaire que l'on appelait la commission des quinze, semblait formellement décidé à faire un essai simultané de conciliation et de répression. A cet effet, le lendemain, vendredi 24 mars, une députation des membres de l'assemblée nationale, escortée d'un corps de troupes d'environ 1,500 hommes, devait pénétrer dans Paris et tâcher de mettre fin à la révolte par la persuasion ou par la force. Dans ce dessein, les députés se seraient réunis aux maires qui négociaient avec le comité central, et les soldats auraient donné la main aux gardes nationaux groupés sous le commandement de l'amiral Saisset. Il est possible que cet effort eût échoué, mais il eût du moins été honorable de le tenter. Dans la journée du 23 mars, à Versailles, la résolution paraissait définitivement arrêtée ; on en parlait sans mystère dans les couloirs de l'assemblée, quelques généraux donnaient même volontiers des détails fort rassurans et disaient qu'il suffirait de deux compagnies de fusiliers marins pour bousculer les fédérés cantonnés à Levallois-Perret et ressaisir les communications par voie ferrée entre Paris et Versailles. Ces nouvelles, M. de la Rozerie avait été chargé de les communiquer au marquis de Plœuc et de les faire connaître à qui de droit dans les mairies du Ier et du IIe arrondissement. C'était un peu d'espoir qui venait soulager les cœurs, mais ce ne fut que cela. Nul soldat de Versailles n'apparut le lendemain, et nul député à l'assemblée nationale ne vint marcher contré l'émeute, comme l'avaient fait les représentai du peuple en 1848, pendant l'insurrection de juin.

La journée du 24 fut calme à la Banque, malgré les cris de *Vive la France* ! et de *Vive la commune* ! que l'on poussait autour de la mairie du IIe arrondissement, malgré la promenade de canons chevauchés par des femmes ivres, malgré les roulemens de tambours et les sonneries de clairons. Ce jour-là, à la suite de la négociation menteuse entreprise par Brunel, on crut que

l’œuvre de conciliation était enfin terminée, et l’on éprouva une joie qui ne dura guère, car on ne tarda pas à comprendre que toutes les chances d’une entente pacifique venaient de s’évanouir et que Paris allait entrer dans la nuit de l’inconnu. Le soir, M. de Plœuc se rendit à la mairie du IIe arrondissement, où les maires devaient ratifier le prétendu traité dont on les abusait, où les [319] délégués du comité central arrivèrent en retard, comme de sots parvenus qu’ils étaient, et où l’amiral Saisset était attendu. Lorsque l’amiral entra, le marquis de Plœuc se fît reconnaître de lui et lui demanda s’il était disposé à protéger la Banque dans le cas où elle serait attaquée. L’amiral, élevant la voix et parlant avec énergie, répondit affirmativement et déclara qu’il était en mesure d’infliger une leçon exemplaire aux imprudens qui oseraient attaquer notre grand établissement financier. M. de Plœuc, le cœur soulagé, se retirait ; l’amiral Saisset le rejoignit près de la porte et lui dit à voix très basse : « Faites de votre mieux, louvoyez, négociez s’il le faut, mais ne comptez pas sur moi, je n’ai pas un homme, je n’ai pas une cartouche à vous donner. »

A cette heure en effet, l’amiral ne pouvait plus garder aucune illusion. Il n’ignorait pas que la révolte était bien armée, et que les soldats de la commune étaient par leur masse plus redoutables que les chefs. A la suite de quelques négociations secrètes entreprises par lui, soldées avec les fonds que la Banque lui avait remis, il avait pu se convaincre que les maîtres du peuple de Paris étaient pour la plupart des gaillards sans scrupule, mendiant l’argent du comité central, soutirant l’argent de Versailles et prêts à vendre leurs convictions pour un petit écu. La caisse de la Banque et celle de la Société générale pourraient dire précisément ce qu’ont coûté certaines consciences militaires ou législatives de la commune. Mais l’amiral devinait aussi que ces gens se vendraient, empocheraient et décamperaient, ce qu’ils firent pour la plupart. Le seul dont la défection fut honnête, si ces deux mots peuvent être accouplés, fut Dombrowski ; il en mourut. L’amiral ne comptait guère sur les gardes nationaux qui, au nombre de 20,000 environ, lui demandaient de courir la fortune d’un

combat. Il n’eût pas reculé devant une action de guerre ; il était même résolu à l’entreprendre, mais, avant de jeter au hasard la vie de tant de braves gens, il voulut connaître positivement quelle aide Versailles pourrait lui apporter. Il envoya son aide de camp, M. le comte de Turenne, auprès de M. Thiers pour lui signifier que toute bataille livrée dans Paris serait nécessairement une défaite, si, à très bref délai, Passy ou Levallois-Perret n’étaient pas occupés par des troupes bien fournies de munitions et envoyées de Versailles. M. Thiers parla plus d’une demi-heure sans répondre : — L’Allemagne menaçante…, les partis qui divisent l’assemblée… La sottise de Paris… ah ! si l’on m’avait laissé faire… Que diable ! est-ce que je suis sur un lit de roses, moi ? .. Je voudrais bien vous voir à ma place… Je ferai un exemple terrible… — Ce flux de paroles laissait la question en suspens ; M. de Turenne y revint. — Passy ou Levallois-
[320] Perret, à votre choix ; lequel de ces deux points stratégiques indispensables à la défense de Paris pouvez-vous faire occuper ? — L’un des deux, je ne sais lequel. — Mais, monsieur le président, reprit le comte de Turenne avec une insistance justifiée, il faut cependant que l’amiral le sache, sans cela il ne peut agir. — Les maires ont plein pouvoir, qu’il les consulte. — Mais la décision ne dépend que de vous, je ne puis retourner près de l’amiral sans savoir s’il peut s’appuyer sur Levallois ou sur Passy. — « Dites-lui que je ferai de mon mieux, que diable ! je ne suis pas sur un lit de roses ! » Sur de nouvelles observations vivement développées par M. de Turenne, M. Thiers s’engagea enfin à faire occuper un des deux points désignés, mais se refusa absolument à indiquer celui vers lequel il dirigerait une action militaire.

M. de Turenne rentra à Paris vers onze heures du soir et rendit compte de sa mission à l’amiral Saisset. On attendit avec quelque impatience le résultat des promesses de M. Thiers, et l’on se prépara à donner la main aux troupes françaises qui devaient apparaître à Passy ou à Levallois-Perret. Cette fois encore, on attendit en vain, et l’amiral comprit qu’abandonné par le pouvoir exécutif il ne lui restait plus qu’à se retirer. Mû par un sentiment chevaleresque,

il assuma sur lui la responsabilité d'une retraite qui allait laisser Paris aux prises avec les complications les plus violentes. Il rassembla toutes les lettres, toutes les instructions, toutes les dépêches que M. Thiers lui avait adressées et les jeta au feu. De cette façon, dit-il, je n'aurai pas, dans un moment de vivacité, la tentation de raconter du haut de la tribune de l'assemblée que c'est parce que j'ai imperturbablement exécuté ses ordres que rien n'a été sauvé. — Dans la nuit du 24 mars, les maires capitulaient et accordaient pour le dimanche 26 les élections d'où devait sortir la commune, et le 25 l'amiral Saisset, commandant supérieur des gardes nationales, licenciait officiellement son petit corps d'armée. C'en était fait, Paris était abandonné à la révolte ; le gouvernement légal ne devait y rentrer que deux mois après au milieu des massacres et des flammes. Pendant ces deux mois, la Banque saura se préserver ; pendant ces deux mois, un personnel admirable, quatre chefs de service intelligens et dévoués, un conseil de régens impassibles dans l'accomplissement du devoir, vont assister le marquis de Plœuc, sous-gouverneur, auquel échoit l'honneur périlleux de prendre en main la barre du navire, — bien menacé, — qui porte le crédit de la France.

MAXIME DU CAMP.

---

1. ↑ Voyez la *Revue* du 15 mars 1869.
2. ↑ « Ministère des finances, cabinet du ministre. Paris, 20 mars 1871. — Comme plusieurs bataillons de la garde nationale de Paris, faute d'informations suffisantes, ne se sont pas présentés ; s'il se rendait à la Banque de France des officiers payeurs des bataillons non soldés, prière de les envoyer demain mardi, 21 courant, à partir de neuf heures du matin, au ministère des finances, où les fonds fournis par ladite Banque sont à leur disposition. — Par délégation du comité : EDOUARD MERLIEUX.

Catégorie : Articles de périodique


a
WIKIMEDIA
project

Powered By
MediaWiki